

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche  
Scientifique**

**Direction Générale des Enseignements et de la Formation**

**Référentiel de mise en œuvre de la nouvelle articulation  
Domaines, Filières, Spécialités**

Novembre 2022

## Table des matières

1. Préambule .....	3
2. Contexte .....	3
3. Situation actuelle.....	3
3.1. Les domaines de formation actuels.....	3
3.2. Pourquoi regrouper les domaines ? .....	4
<b>3.2.1. Objectifs</b> .....	4
<b>3.2.2. Analyse de la structuration des domaines existants</b> .....	5
<b>3.2.3. Les filières</b> .....	5
4. La nouvelle structuration .....	5
4.1. La notion de portail.....	5
4.2. Critères de regroupement .....	6
4.3. Les nouveaux domaines.....	6
4.4. Articulation domaines, filières spécialités .....	7
5. Orientation .....	8
<b>5.1. Orientation vers le portail central ou d’immersion</b> .....	8
<b>5.2. Orientation portail central vers portail filière</b> .....	8
<b>5.3. Orientation du portail filière vers la filière</b> .....	8
6. Déroulement des études.....	9
6.1. Licence académique.....	9
<b>6.1.1. Passage du S1 au S2 du L1</b> .....	9
<b>6.1.2. Passage du S2(L1) vers le S3 (L2)</b> .....	9
6.2. Licence professionnelle .....	9
<b>6.2.1. Passage du L1 vers le L2</b> .....	9
<b>6.2.2. Passage du L2 vers le L3</b> .....	9
6.3. Validation du diplôme .....	9
<b>6.3.2. Redoublement</b> .....	9
7. Travail à faire et échéances.....	10

Le présent référentiel a été élaboré à partir des réflexions des conférences universitaires Est et Ouest, la DGEF et de la contribution de Pr. Boucherit Kebir (université de Tlemcen)

## 1. Préambule

La science tout comme la pédagogie n'est pas figée. Il en est de même pour la configuration des enseignements du supérieur, autrement dit la manière d'organiser les processus pour que l'impact attendu de la compréhension et de la réussite des étudiants soit aussi fort que possible. Parmi ces processus, les domaines de formation dont le rôle est d'organiser la transmission des connaissances, devront être étudiés et finement définis de manière à faciliter la participation des étudiants et par ricochet la réussite dans leurs études. Une articulation domaine – filière – spécialité mieux pensée semble indispensable au côté de l'existence d'un dispositif d'orientation progressive et de passerelles entre ces composants. Le présent travail par du constat que la configuration existante et son articulation ne répondent plus, ou répond de moins en moins, ni à l'attente de l'université soucieuse de l'accompagnement de ses étudiants et de la mise en place des meilleures pratiques pédagogiques dans un cadre consensuel, ni à celui de l'étudiant de plus en plus préoccupé vers la qualité des connaissances reçues. Le présent document s'intéresse à la redéfinition des champs de compétences de l'université à savoir les domaines et leurs articulations en filières et spécialités.

## 2. Contexte

La dernière réforme de l'enseignement supérieur remonte à 2004 avec la mise en place du LMD (Licence Master Doctorat). Ce dispositif d'enseignement apportait la réponse à une série de transformations parmi lesquelles la mondialisation des connaissances où les frontières du savoir se sont largement ouvertes, faisant de telle sorte que la formation devait intégrer d'autres dimensions comme la mobilité, la capitalisation des acquis, la reprise des études à tout moment de la vie, la valorisation des expériences. Les nouvelles pratiques pédagogiques, la place centrale de l'étudiant dans le dispositif de formation, la prise en compte de l'environnement socio-économique de l'université... sont aussi des considérations qu'il a fallu prendre en compte dans un système resté longtemps à l'écoute qu'à lui-même. L'université algérienne a surmonté tant bien que moins bien les obstacles de nature diverses qui s'y dressaient dans son parcours. Aujourd'hui, soit près de vingt ans de pratiques du LMD, il est constaté que nombre d'éléments sont restés en l'état où le nombre de domaines de formation constitue désormais une résistance à toute initiative à mettre en place pour favoriser la réussite des étudiants. En effet, ces domaines, au nombre pléthorique, ne répondent plus ni à la distribution des enseignements de première année et par ricochet aux autres années, ni aux impératifs d'une orientation progressive des étudiants dans leur cursus de formation.

Le présent document, au gré des constats fait par les différents établissements universitaires du pays, propose une réorganisation de ces domaines pour les rendre suffisamment ouverts et riches pour améliorer l'orientation des étudiants progressivement jusqu'au point où il est exigé une certaine stabilité dans la formation.

## 3. Situation actuelle

### 3.1. Les domaines de formation actuels

Les formations affiliées au dispositif LMD sont regroupées en domaine représentant des champs de compétence de l'université, qui se déclinent en filières elles même se déclinant en spécialités ou options. Les domaines de formation au nombre de 15 sont listés ci-après :

1. Sciences et Technologies (ST)
2. Sciences de la Matière (SM)
3. Mathématiques et Informatique (MI)
4. Sciences de la Nature et de la Vie (SNV)
5. Sciences de la Terre et de l'Univers (STU)
6. Sciences Economiques, de Gestion et Commerciales (SEGC)
7. Droit et Sciences Politiques (DSP)
8. Lettres et Langues Etrangères (LLE)
9. Sciences Humaines et Sociales (SHS)
10. Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)
11. Arts
12. Langue et Littérature Arabes (LLA)
13. Langue et Culture Amazighes (LCA)
14. Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville (AUMV)
15. Sciences de la Santé

Il convient de préciser qu'au début du LMD, en 2004, les domaines répertoriés étaient seulement au nombre de 6 (ST, SM, MIAS, SNV, ARTS, LLE). LE MIAS a par la suite changé d'appellation pour devenir MI regroupant l'informatique et les Mathématiques.

Le passage de 5 à 15 domaines résulte essentiellement de l'extinction progressive du système classique qui, au fur et à mesure, a donné lieu à des domaines supplémentaires. Le regroupement n'a pas été pensé au fur et à mesure que les domaines naissent. Cette manière de procéder a entraîné une structuration en domaines qui se rapproche de la configuration du système classique, n'offrant guère les passerelles ou l'orientation progressive des étudiants comme stipulé par le dispositif LMD.

En outre, l'inscription des nouveaux bacheliers en L1 se fait dans une filière ou dans un domaine selon que le domaine possède ou non un socle commun. C'est un point qui rend difficile la visibilité de l'offre de formation de l'université.

### *3.2. Pourquoi regrouper les domaines ?*

Le regroupement à opérer est devenu nécessaire tant pour offrir à l'étudiant un éventail aussi large que possible de choix de parcours de formation dès son admission à l'université, que pour lui permettre de corriger son orientation

#### **3.2.1. Objectifs**

- Une meilleure articulation Domaine- Filière – Spécialité
- Favoriser autant que possible la réussite des étudiants,
- Conformité aux exigences d'une université moderne,
- Encourager les parcours à caractère professionnalisant.

L'atteinte de ces objectifs devra s'appuyer sur une étude assez fine des domaines existants en faisant apparaître leurs forces et faiblesses afin d'envisager avec optimisme un regroupement raisonné.

### 3.2.2. Constat de la structuration des domaines existants

Si les domaines actuels offrent une même lecture de leurs contenus, ils présentent néanmoins beaucoup de faiblesses, parmi lesquelles :

- Rend l'offre de formation invisible
- Inexistence de passerelles et d'orientation progressive
- Mauvaise définition de la filière (ex : l'informatique est une filière, et non un élément de la filière MI)

### 3.2.3. Les filières

La notion de filière dans la structuration actuelle des domaines semble ne pas correspondre à la réalité. En effet, les filières telles qu'elles sont élaborées regroupent, souvent, elles même des filières à l'instar de la filière MI définie comme regroupant la spécialité Mathématiques et la spécialité Informatique ; or, que ces deux disciplines sont en fait elles-mêmes des filières. Cette confusion se répète dans toutes les filières élaborées jusque-là faisant de telle sorte que les passerelles ou les orientations progressives deviennent quasi impossibles.

Il faut à cet égard procéder à une étude plus fine de la filière. Souvent, dans la structuration actuelle des domaines, les éléments qui composent une filière donnée sont en fait des filières. L'étude se trouve facilitée en faisant apparaître chaque élément comme une filière.

## 4. La nouvelle structuration

Faut-il rappeler qu'un domaine est un champ de compétences de l'université, qu'une filière est un ensemble d'activités complémentaires destinées à concevoir un produit du début jusqu'à la fin. Exemple : la filière automobile concerne la production et l'assemblage de tous les éléments qui interviennent dans la construction d'une automobile de type donné ou de plusieurs types d'automobiles ayant des ressemblances (marque, design, qualité...) jusqu'à sa mise en circulation. De même, dans l'enseignement, une filière est un ensemble de connaissances et de savoirs qui s'articulent de manière logique jusqu'à donner lieu à une ou plusieurs spécialités ou options.

### 4.1. La notion de portail

La notion de portail utilisée correspond à elle du socle commun utilisée jusqu'à présent. Il y a deux types de portail :

- Portail central qui accueille les bacheliers orientés par le progiciel PROGRES. Il y a un portail par domaine de formation nouveau. Ce portail d'un semestre comprend des matières d'ordre général reprenant le programme de terminal augmenté de nouvelles notions et d'introductions à des filières. Il permet à l'étudiant à l'issue du premier semestre de choisir en fonction de sa moyenne un portail de filières parmi plusieurs.

- Portail de filières d'une durée d'un semestre comprenant des matières relatives à un ensemble de filières de même affinité. A l'issue du semestre, l'étudiant est orienté vers la filière de son choix en fonction de sa moyenne générale du semestre.

#### 4.2. Critères de regroupement

Le regroupement est dicté par le souci de faire apparaître des éléments significatifs composant le domaine, la filière et la spécialité.

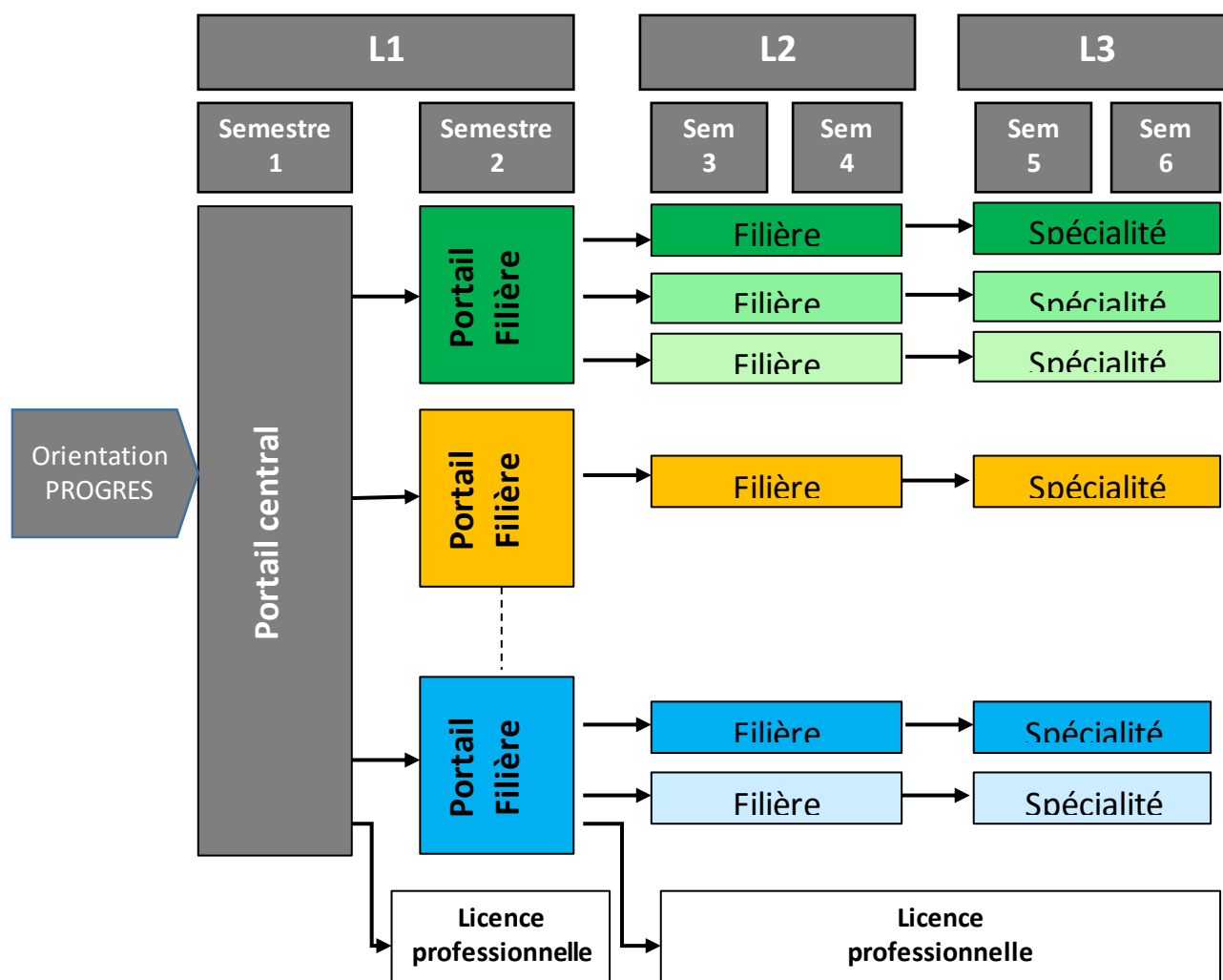
- **1<sup>er</sup> critère** : regrouper les domaines en un seul domaine que si un portail central d'enseignement est possible d'être créé en harmonie avec les filières de ce domaine. Ce portail central d'enseignement est lié à toutes les filières, et non seulement à une partie de ces filières. Il permet l'immersion du nouveau bachelier dans la vie universitaire et de disposer plus de temps pour choisir sa filière en fonction de son projet professionnel.
- **2<sup>ème</sup> critère** : le portail central peut lui être associé des portails de filières indispensables à l'orientation progressive des étudiants, et donc pour leurs réussites.
- **3<sup>ème</sup> critère** : Une définition plus rationnelle de la notion de filière. Celle-ci réunira des savoirs et des connaissances homogènes destinée à orienter l'étudiant avec assurance vers une spécialité qu'il souhaite.

#### 4.3. Les nouveaux domaines

Les expériences dans la majorité des pays dictent un nombre de domaines limité à 5 ou 6. Il est inutile de faire cavalier seul en allant vers un nombre inconsidéré de domaines qui rendrait encore invisibles nos formations et qui perdurerait l'absence de passerelles ou d'orientation progressive des étudiants dans nos offres de formation. Le nombre de domaine qui correspond à nos objectifs de formation sont donnés dans le tableau suivant :

N°	Intitulé du domaine	Abréviation	Anciens domaines
1	Sciences et techniques	STECH	MI, SM, ST, STU, AUMV, SNV
2	Droit, économie et gestion	DEG	DSP et SEGC
3	Lettres, langues et sciences humaines	2LSH	LLA, LCA, LLE et SHS
4	Arts et sports	AS	Arts et STAPS
5	Sciences de la santé	Santé (inchangé)	

#### 4.4. Articulation domaines, filières spécialités



1. **Orientation Progres** : demeure inchangé, mais adaptée aux nouveaux domaines.
2. **Portail central** : Composé de matières d'ordre général qui intéressent toutes les filières sans être liées à une filière donnée. Ainsi, pour le domaine sciences et techniques, il peut y avoir les matières telles que les mathématiques, la physique, la chimie, l'information, la méthode de travail universitaire, introduction à la biologie... Les équipes de formation veilleront au choix pertinent de ces matières. La durée de ce portail est d'un semestre. Son but est double. Permettre à l'étudiant de se familiariser au travail universitaire, et préparer son orientation vers le portail de la filière.  
Les coefficients de ces matières sont uniforme (valeur 1) afin d'assurer l'équité entre tous les étudiants L'évaluation se fait à raison de deux épreuves de moyenne durée et d'un examen final à la fin du semestre.

3. **Portail filière** : Ce portail d'une durée d'un semestre, en fait le 2<sup>ème</sup> semestre du L1 est composé des matières pour l'entame d'une filière parmi plusieurs filières. Ses matières constituent les premières prémisses de la filière. Son but est de permettre l'orientation progressive de l'étudiant vers la filière qui lui convient le mieux. L'étudiant sera assisté par l'équipe de formation qui l'aidera à choisir la filière. Les coefficients des matières seront définis par l'équipe de formation en fonction du poids de chaque matière dans la formation. L'évaluation se fait à raison de deux épreuves de moyenne durée et d'un examen final à la fin du semestre.

## 5. Orientation

### 5.1. Orientation vers le portail central ou d'immersion

Cette orientation placera l'étudiant dans le portail central en fonction de sa moyenne du baccalauréat. C'est une opération réalisée par le progiciel PROGRES. Au bout du 1<sup>er</sup> semestre de ce portail, la moyenne générale obtenue par l'étudiant sera examinée.

### 5.2. Orientation portail central vers portail filière

En fonction de la moyenne obtenue lors de l'étape précédente :

- l'étudiant sera orienté vers le portail filière de son choix ou vers un portail filière imposé par l'équipe de formation si la moyenne est insuffisante pour lui permettre d'accéder à son choix. L'étudiant obtient alors les 30 crédits du semestre.
- Si l'équipe de formation juge que la moyenne est faible, ne permettant pas à l'étudiant d'être orienté vers un portail filière, quel qu'il soit, l'étudiant sera orienté vers une spécialité préparant à une licence professionnelle. L'étudiant obtient les crédits correspondant aux matières acquises.

### 5.3. Orientation du portail filière vers la filière

A la fin du 2<sup>ème</sup> semestre du L1, une moyenne générale est calculée sur la base des notes obtenues dans les matières du portail de filière suivi par l'étudiant :

- L'étudiant sera orienté vers la filière de son choix si sa moyenne est suffisante par rapport aux conditions d'admission de la filière cible. L'étudiant obtient les 30 crédits du semestre.
- Si la moyenne est insuffisante pour que l'étudiant soit orienté vers la filière souhaité, il sera orienté vers une autre filière moins exigeante, arrêté par l'équipe de formation. L'étudiant obtient les crédits réglementaires.
- Si l'équipe de formation juge que la moyenne obtenue ne lui permet pas d'être orienté vers une filière académique, l'étudiant sera orienté vers une spécialité préparant à une licence professionnelle. L'étudiant obtient les crédits réglementaires.



Ce portail d'une durée d'un semestre, en fait le 2<sup>ème</sup> semestre du L1, est composé des matières nécessaires à l'entame d'une ou plusieurs filières. Ces matières constituent les premières prémisses de la (ou des) filière (s).

Son but est de permettre l'orientation progressive de l'étudiant vers la filière qui lui convient le mieux. Il sera assisté par l'équipe de formation qui l'aidera à choisir la filière.

## 6. Déroulement des études

### 6.1. Licence académique

#### 6.1.1. Passage du S1 au S2 du L1

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20. L'étudiant obtient les 30 crédits du semestre S1 (L1).

Si la moyenne est inférieure à 10/20, l'étudiant obtient les crédits validés et sera orienté vers le S2 (L1) d'une licence professionnelle.

#### 6.1.2. Passage du S2(L1) vers le S3 (L2)

Si la moyenne générale est supérieure ou égale à 10/20. L'étudiant obtient les 30 crédits du semestre S2 (L1). Il sera orienté vers la filière de son choix ou une filière arrêtée par l'équipe de formation en fonction des conditions imposées par les filières d'accueil.

Si la moyenne est inférieure à 10/20, l'étudiant obtient les crédits validés et sera orienté vers une licence professionnelle.

Si les crédits des semestres S2 (L1) et S2 (L1) cumulés sont supérieurs à 30, l'étudiant à le choix soit de refaire le portail central de l'année universitaire suivante, soit de s'orienter vers le S2 d'une licence professionnelle d'une licence professionnelle.

### 6.2. Licence professionnelle

#### 6.2.1. Passage du L1 vers le L2

Si au moins 30 crédits validés (portail central et/ou portail de filière)

#### 6.2.2. Passage du L2 vers le L3

Si les 2 semestres de L1 sont validés, et 1 semestre de L2 validé

### 6.3. Validation du diplôme

#### 6.3.1. Nombre de crédits

Le diplôme de licence est obtenu lorsque l'étudiant a validé tous les semestres d'études soit 180 crédits.

#### 6.3.2. Redoublement

Le nombre de redoublement est de un (1) pour chaque année, soit :

- En L2 et en L3 pour les licences académiques car avec cette nouvelle configuration, le redoublement en L1 ne pourra pas avoir lieu : l'étudiant est soit admis en L2, soit orienté vers une licence professionnelle.

- En L1, L2 et en L3 pour une licence professionnelle.

A noter que les nombres de redoublements ne sont pas cumulatifs. On ne peut passer plus de deux fois une même année.

## 7. Travail à faire et échéances

### **Avant 31 décembre 2022 :**

- Distribution du référentiel aux différents EES pour information et enrichissement par les enseignants.
- Désignation de spécialistes pour rédiger les programmes des portails

### **Avant 31 mars 2023 :**

- Elaboration des programmes de chaque portail central. Les programmes peuvent être regroupés en une seule unité d'enseignement.
- Elaboration des programmes de chaque portail de filière. Les programmes seront répartis sur les quatre types d'unité d'enseignement.

### **Avant le mois de juin 2023 :**

- Révision des programmes de chaque filière et spécialité

### **Nota bene :**

- Le nombre d'experts rédacteurs des programmes par portail est arrêté par les Présidents des CR en fonction du contenu des domaines en termes de filières et spécialités.
- Les experts seront confinés en un même lieu d'une durée restant à déterminer par les Présidents des CR.